

Face à la pénurie de BNSSA pendant la période estivale dans la Drôme, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec les organismes de formation, lance une opération d'information auprès des employeurs potentiels et des publics susceptibles d'être intéressés. Cette information vise à inciter un plus grand nombre de jeunes à s'orienter vers le diplôme du BNSSA.



## La Formation 2010

### ☛ Pré-requis pour entrer en formation

- Niveau scolaire minimum 3<sup>ème</sup>
- Niveau natation : satisfaire au test d'entrée :

- nager sur une distance de 200 m en continu en enchaînant 3 apnées de 15", 25 m de sauvetage, 50 m nage dorsale et 50 m nage ventrale (25 m crawl, 25 m brasse)

- remorquer un mannequin

- Niveau secourisme : les candidats doivent s'inscrire à l'examen en étant titulaires du PSE1 ou d'un diplôme équivalent.

☛ Calendrier : Cf. ci-contre.

☛ Coût de la formation :

- PSE 1 :  
300 € environ
- Partie aquatique :  
350 € environ

Possibilité de prise en charge partielle du coût global de la formation en fonction du statut du candidat.



## Calendrier des Formations 2010

Test d'entrée obligatoire identique dans chaque lieu de formation, au début de chaque formation

Lieux	Dates	Responsable
Piscine Polygone Jean Pommier  Valence	-Samedis (14h-16h30) 09-16-23-30/01 06-13/02 06-13-20-27/03 03-10/04 15-22/05	Maurice NICOLAS ASSA  04 75 59 54 49 06 81 36 92 72
Centre Aquatique Aloha  Montélimar	-Stage du 12/04 au 15/04 (08h-11h et 17h- 18h30) -Mercredis du 28/04 au 26/05 (17h-18h30) -Samedis du 08/05 au 26/05 (16h30-18h30)	Christian GUERET  04 75 00 60 95
Piscine Municipale  Pierrelatte	-Samedis (12h-14h) 09-23/01, 06-20/02 06-20/03, 24/04, 15/05 -Stage (8h-12h) du 12/04 au 16 /04	Philippe CAROUGE  04 75 96 34 28 04 75 04 95 46
Piscine des Collines  Châteauneuf De Galaure	Samedis (14h-17h) 09-23/01 06-20/02 06-20/03 03-17/04 15/05 Vendredi 30/04 (18- 21h)	Pascal TEILLON  04 75 23 49 78
Centre Nautika  Saint Vallier	Stage ( 8h-12h) 12 au 16/04 19 au 23/04	Florent VANISCOTTE  04 75 23 18 99 06 29 98 27 76

## Modalités d'inscription à l'examen

- ☛ Date de l'examen : lundi 31 mai 2010
- ☛ Lieu : Piscine Jean Pommier  
Quartier du Polygone à VALENCE

### ☛ Conditions à remplir :

- être âgé de 18 ans à la date de l'examen
- être titulaire du diplôme de secourisme :
  - AFCPSAM recyclé
  - ou CFAPSE recyclé
  - ou PSE1 en cours de validité.
- être apte médicalement à la surveillance avec des acuités visuelle et auditive minimales.

### ☛ Date limite de dépôt des dossiers d'inscription :

le 18 avril 2010

### ☛ Lieu de dépôt des dossiers :

DDJS de la Drôme  
Centre Administratif Brunet  
Place Louis Le Cardonnel  
BP 2108  
26 021 Valence Cedex



# L'EXAMEN

## Epreuves éliminatoires non cotées :

☛ **Palmes, masque et tuba** : parcourir une distance de 800 m avec palmes, masque et tuba. Temps maximum : 13 mn.



☛ **Apnées** : réaliser 3 trajets de 15 m, chacun avec une récupération de 12" à l'issue de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> apnée. Chaque apnée doit avoir une durée de 20" minimum.



☛ **Mannequin** : départ plongé, puis 25 m nage libre, recherche de mannequin reposant sur le fond à 2,5 m. Remorquage du mannequin sur un parcours de 25 m sans que la face soit immergée. Durée égale ou supérieure à 5 mn.



☛ **Epreuve de premiers secours** : sur un cas concret, le candidat est déclaré apte ou inapte.



## Epreuves cotées :

☛ **Natation** : 200 m en pratiquant successivement 2 nages : ventrale et dorsale, départ plongé.

☛ **Action du sauveteur sur le noyé** : démonstrations pratiques avec une victime, avec explications.

☛ **Réglementation** : questions orales sur les aspects juridiques et réglementaires.

*Une note inférieure à 6/20 est éliminatoire.*



Pour tout renseignement s'adresser à :

### **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Drôme**

Centre Administratif Brunet  
Place Louis Le Cardonnel  
BP 2108 - 26021 VALENCE CEDEX  
Tel 04 75 82 46 00  
Fax 04 75 82 46 13

Email : [dd026@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:dd026@jeunesse-sports.gouv.fr)



### **Coordonnateur de Formation :**

Comité Départemental FFSS  
Maurice NICOLAS  
Port : 06 81 36 92 72

Email : [assa26@wanadoo.fr](mailto:assa26@wanadoo.fr)



# BNSSA

*Brevet national  
de Sécurité et de Sauvetage Aquatique*

## **Année 2010**

Créé en 1977, ce diplôme permet de surveiller les baignades d'accès gratuit au public, aménagées et réglementairement autorisées.



Les titulaires du BNSSA assistent les maîtres nageurs sauveteurs (MNS) dans les établissements de bain d'accès payant.



Dans le cas où l'exploitant n'a pu recruter de MNS, les titulaires du BNSSA peuvent assurer seuls la surveillance des établissements de bain d'accès payant, par dérogation préfectorale, lors de la saison estivale.

Le BNSSA ne confère aucune prérogative d'animation et d'enseignement de la natation.